

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

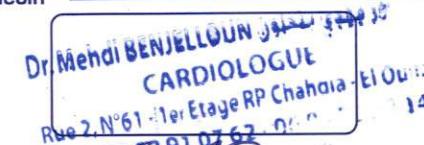
Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	3220	Société :	Retraite
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	BAKIDIA - EL MOSTAPHA
Nom & Prénom :		Date de naissance :	
BAKIDIA - EL MOSTAPHA		21/01/1945	
Adresse :		N° 28 Rue 40 lot midi ABD RAAMANE ouïza	
Tél. :		0662 24 73 18	Total des frais engagés :
			10.22,00 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

03/10/2018

Nom et prénom du malade :

BAKIDIA EL MOSTAPHA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Cardiologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Maladie

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Casa

Le : 11/10/2018

Signature de l'adhérent(e) :

Signature

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Recouvrement des Actes
01/03	CGT ECG		200,00 100,00	Dr. Mehdi BENJELLOUN, CARDIOLOGUE Rue 2, N° 61, 1er Etage, BP Chabat 1100 Tél: 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 11 INPE: 91170670

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE SUPERIANE</b> Rue 154 N° 29/25 Groupe PHARMACIE EL: 01 22 89 09 63 Tel: 01 33 50 02 46 00 00 02 Fax: 01 33 50 02 46 00 00 02 <b>02054428</b>	31/10/23	720,60 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca, le : ..... 03/10/2023

BAKIDID Elmostafa

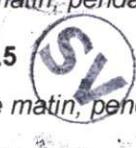
6640 x 3



IRVANION 5

1 comprimé le matin, pendant 3 mois

50,70 x 2



CARDENSIEL 2.5

1/2 comprimé le matin, pendant 3 mois

99,00 x 3

TAHOR OU COSTAL 20

1 comprimé le soir, pendant 3 mois

63,00 x 3

INIKAL 5

1 comprimé le soir, pendant 3 mois

790.60

PHARMACIE SOUFIANE  
Groupe K, Rue 154 N° 23/25  
EL Oulfa - Casablanca  
Tel: 0522.91.09.63  
I.C.E : 533300246000026  
INPE: 092054428

Dr. Mehdi BENJELLOUN  
CARDIOLOGUE  
Rue 2, N° 61 - 1er Etage RP Chhdia  
Tél: 05 2291 07 62 - 0604 72.39.14  
INPE: 9110670



6 118001 100859  
Cardensiel® 2,5 mg  
Comprimés pelliculés sécables B/30  
PPV: 50,70 DHS



6 118001 100859  
Cardensiel® 2,5 mg  
Comprimés pelliculés sécables B/30  
PPV: 50,70 DHS

LOT : 230776  
EXP : 04/2026  
PPV : 43,00DH

LOT : 230776  
EXP : 04/2026  
PPV : 43,00DH

LOT : 230776  
EXP : 04/2026  
PPV : 43,00DH

LOT N°:  
EXP:

LOT N°:  
EXP:

LOT N°:  
EXP:

LOT : 230875  
EXP : 06/2026  
PPV : 99,00DH

LOT : 230875  
EXP : 06/2026  
PPV : 99,00DH

LOT : 230875  
EXP : 06/2026  
PPV : 99,00DH

### PHARMACIE SOUFIANE

Group K, Rue 164 N° 26/25  
FL Oulfa - Casablanca  
Tel: 05 22 89 09 63  
I.C.E: 00050046000026

3-Oct-2023 14:01:43 Fréq. Card: 57 BPM  
 Axes P-R-T: 69 -41 54 Int PR: 199ms  
 Dur.QRS: 91ms QT/QTc: 394/389ms

ID:  
 D-naiss:  
 ans,

